

*Le budget—M. La Salle*

On parle également d'une aide aux agriculteurs. On sait parfaitement bien, monsieur le Président, qu'avant de penser de présenter une législation qui pourrait permettre aux agriculteurs de bénéficier et de se gagner un fonds de retraite, de s'assurer un fonds de retraite, dis-je, il faudrait que ces derniers commencent premièrement par faire de l'argent, qu'ils possèdent une certaine sécurité! Faudrait-il penser, par exemple, à des mesures qui auraient pu être appropriées vis-à-vis de la relève en agriculture? La survie de l'agriculture, c'est d'abord très important et c'est un point sur lequel le ministre des Finances (M. Lalonde) est demeuré complètement muet. Alors, il est clair qu'au niveau des agriculteurs, les propositions faites dans ce budget sont nettement insuffisantes, et il est aussi clair que le ministre n'a pas voulu toucher un iota du problème majeur actuellement au sujet du financement, par lequel beaucoup d'agriculteurs encore, relativement à leur hypothèque et au taux de chômage, au taux d'intérêt qu'on a connu, il y a quelques années, sont aux prises avec ces taux exorbitants. Et dans le budget je ne vois pas d'aide particulière pour sauver ces agriculteurs, et tous les députés sont au courant, pour les sauver, dis-je, de la faillite et leur donner cette sécurité nécessaire pour améliorer leur sort et permettre évidemment une expansion agricole suffisante dans ce grand pays.

• (1700)

On a également parlé, monsieur le Président, de limiter ou de donner une assurance relativement aux taux d'intérêt dans le domaine de l'habitation. On ne connaît pas encore les précisions à ce sujet. Le ministre signale que nous connaissons les critères de ce projet de loi dans un mois. Il est aussi pressant, c'est évident, monsieur le Président, de donner une certaine sécurité, une stabilité. Et cela le ministre des Finances n'a rien inventé quand il nous a présenté cela, hier. Cela fait des années, des mois particulièrement que nous sollicitons de la part du gouvernement de faire un mouvement de ce côté pour renforcer ce secteur important qu'est celui de la construction.

Également, monsieur le Président, le ministre des Finances a parlé avec évidemment beaucoup d'emphase de l'aide aux jeunes chômeurs. Récemment, le nouveau ministre de la Jeunesse reconnaissait que la jeunesse canadienne était en proie au désespoir, que nous étions en train de perdre une génération, et elle reconnaissait tout simplement cela en assumant en tant que ministre ses nouvelles responsabilités. Mais depuis 15 ans, monsieur le Président, il y a eu un gouvernement qui devait s'occuper de cette jeunesse, il y a eu un gouvernement qui devait s'occuper de la création d'emplois de façon générale, ce qui aurait permis à ces jeunes de vivre des moments d'optimisme bien meilleurs que ceux qu'ils vivent actuellement.

Alors, on vient de se rendre compte qu'il y existe 400,000 ou 500,000 jeunes qui sont en quête de travail actuellement, et qui sont en crise de désespoir alors que le ministre nous parle évidemment de millions et de millions de dollars, soit 150 millions de dollars additionnels! Mais s'il arrivait, monsieur le Président, que ces sommes d'argent soient dépensées ou tout au moins consacrées à des programmes, comme on en a connu, ce serait des programmes qui permettraient à cette jeunesse dans un pourcentage de 15 à 20 p. 100 environ, pas plus, d'occuper un emploi durant 20 à 26 semaines. Les chanceux profiteront peut-être de 52 semaines. Mais le programme terminé, ces jeunes devront bénéficier, comme ils le font depuis 4 ou 5 ans,

des prestations d'assurance-chômage. Donc avouons, monsieur le Président, que ces programmes «frisent» le bien-être social déguisé. On les emploie sur le marché du travail à des projets qui, nous l'espérons, sont toujours valables, mais pas nécessairement toujours valables et vous en êtes conscients; et on les retourne ensuite à l'assurance-chômage. Comment une telle attitude du gouvernement pourrait-elle renforcer la confiance des Canadiens? Comment peut-on bâtir la prospérité ou remettre le Canada sur le chemin de la prospérité à l'aide de programmes temporaires, pour des emplois temporaires? Et le ministre se vante d'avoir créé, l'an dernier, 400,000 emplois; le gouvernement canadien a créé 400,000 emplois. Jamais, il ne nous a donné de chiffres sur les emplois temporaires! Sur ces 400,000, des milliers n'ont travaillé que durant 20 ou 26 semaines et sont revenus au chômage. Et on ne les voit plus dans les statistiques parce qu'ils ne bénéficient ni d'un emploi, ni de prestations de chômage. Ils dépendent, bien sûr, dans chacune de leurs provinces du bien-être social. Alors, c'est facile de leurrer les jeunes en leur disant: Nous avons maintenant créé un ministère, nous avons nommé un ministre de la Jeunesse; on va s'occuper de vous. Au cours des 15 dernières années, il semblait que ce n'était pas nécessaire. Étant donné qu'on a un ministère de la Jeunesse, on réglerait le problème qu'on a laissé pourrir pendant 15 ans. Eh bien non, monsieur le Président! Les jeunes ne sont pas des fous! Il ne faut quand même pas les prendre pour des enfants qui ne peuvent pas saisir les responsabilités d'un gouvernement. On ne répond pas actuellement, par ce Budget, aux besoins de cette jeunesse canadienne, et on ne répond pas non plus à ce besoin de création d'emplois.

Je voudrais, monsieur le Président, insister particulièrement sur le fait que le ministre a reconnu récemment qu'il n'avait pas réussi à dépenser les millions de dollars qu'il avait annoncés dans son budget de 1983 pour la création d'emplois, et que de 300 à 400 millions de dollars étaient restés sur la tablette jusqu'à ce jour. Il doit les réinvestir, bien sûr, dans ce nouveau budget. Mais comment expliquer, par exemple, qu'au niveau de cette coopération, de cette concertation avec les provinces dont il fait mention souvent, comment expliquer dis-je, qu'on a pas encore réussi à trouver cette entente nécessaire, ne serait-ce qu'au niveau de ma province, le Québec. Vous êtes conscient, monsieur le Président, de cette perte incroyable que nous connaissons au Québec, et je suis conscient moi aussi du fait qu'on n'a pas réussi à s'entendre, que l'on n'a pas fait les efforts suffisants pour répondre au nom des 1,250 municipalités du Québec qui espèrent voir une entente être signée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Ce dossier est actuellement, selon mes informations et elles sont bonnes, sur la table du Conseil des ministres depuis déjà quelques semaines. Nos ministres qui sont du Québec pourtant, et il y a aussi six douzaines de députés et un peu plus... On a un nombre suffisant de ministres qui sont du Québec et qui n'ont pas décidé, qui n'ont pas jugé bon de régler cette entente une fois pour toutes, pour permettre la réalisation de projets municipaux qui seraient générateurs d'emplois.

Voilà, monsieur le Président, là où le ministre des Finances ne dit pas toute la vérité, pour ne pas dire qu'il ment à la Chambre. Il ne dit pas toute la vérité quand il parle d'efforts qu'il fait pour la création d'emplois. Il eut été possible depuis des mois de régler cette entente; il eut été possible également